Image not found or type unknown

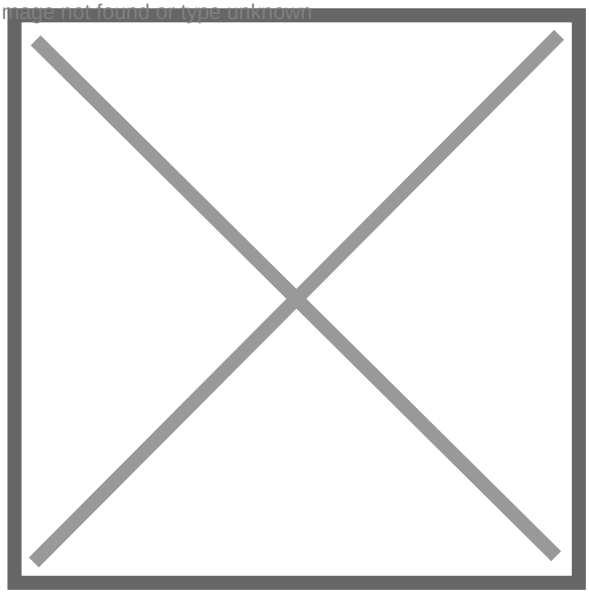

# Achat maison de pap apres refus offre d achat

Par **sylvain34a**, le **08/06/2008** à **12:16**

Bonjour j'aurais besoin pr me rassurer de l'avis d'un de vos expert en immobilier concernant le cas concret ci dessous :

Je visite une maison par l'intermédiaire d'un agent immobilier ' pas de bon de visite signé, maison qui est est dans plusieurs agences mais en "non exclusivitée", je précise !!!

Aprés visite je fais un offre d'achat "frais d'agence inclus" auprés de l'agence avec laquelle j'ai visitée le bien , les propriétaires ne donnent pas suite a mon offre !!!

Un mois aprés je vois sur internet la meme maison mise en vente directement par les propriétaires, je téléphone et la ont tombe d'accord sur un prix de vente directement de particulier a particulier prix evidemment inférieur a l'offre que j'avais faite par le biais de l'agence puisque il n'y a plus de frais d'agence .

ma question est la suivante si j'achéte directement avec les propriétaires sans passer par l'agence immobiliére qui m'a fait visitée et malgrés l'offre d'achat que j'avais faite , cette agence est elle en droit de me réclamer des dommages et intérets ou frais d'agence eventuels ? idem pr les propriétaires ?

Merci de vos réponses !!!!

Par **Labtec**, le **08/06/2008** à **13:24**

Vous pouvez consulter forum : http://www.cbanque.com/forum/ , il y a beaucoup de cas comme le vôtre :)

Par **chris81**, le **04/02/2009** à **12:53**

bonjour,

Qu'en est il de votre achat car nous sommes actuemment dans le meme cas de figure.
1ère visite d'une maison avec un agent immobilier qui n'a pas fait signer de bon de visite.
Sur le coup pas pret a faire une offre d'achat nous commencions nos recherches.
Depuis nous avons repris directement contact avec le propriétaire car annonce passée et affiche a vendre direcetment devant chez lui.
La maison est toujours en vente avec d'autres agences.
Nous n'avons jamais plus eu de nouvelles de cet agent (pas d'agence physique d'ailleurs).
Quand nous avon revisité la maison le propriétaire nous a clairement dit qu'il preferait traité en direct que par agence ce que nous souhaiterions aussi.

Comme vous nous ne souhaiterions pas avoir de problèmes par rapport a cet agent.

Merci de me tenir au courant.

Cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés